

Télégrammes : Surface Book 2 pas hybride ?, Swatch un OS pour les smartwatches, CGU de Facebook & co menacées, ZTE brevète à tout-va

Microsoft Surface Book 2 en avril. Selon une information du *Digitimes* la Surface Book 2 devrait bientôt voir le jour, mais elle en profiterait pour abandonner son statut de PC hybride, c'est au format 2 en 1. Elle se concentrerait donc plus sur un format classique d'ordinateur. Toujours selon le site d'information, la sortie de ce produit est attendue à la fin du mois de mars ou début avril. Autre point non négligeable, la Surface Book 2 devrait être moins chère que ses prédécesseurs en passant de 3000 dollars à 1000 dollars. Une stratégie, qui si elle se confirmait, est un peu bizarre au moment où le marché des hybrides décolle.

Swatch travaillerait sur un OS pour montre connectée. Le CEO de Swatch, Nick Ayek, a annoncé qu'en ce moment même son entreprise travaillait sur un système d'exploitation pour une montre connectée. La montre devrait sortir fin 2018 sous la marque Tissot, une marque détenue par le groupe Swatch Groupe AG. Nick Ayek a également déclaré que son OS a deux avantages : une très faible consommation en énergie et une bonne protection des données de l'utilisateur. Le problème est que fin 2018 c'est dans longtemps, les montres connectées auront déjà peut-être évoluée et que les promesses de Nick Ayek seront peut-être dépassées. En octobre dernier, nous nous faisons l'écho [d'un marché des montres connectées en attente d'innovation](#).

Facebook, Google, Twitter sommés de changer leur CGU. La Commission européenne et les régulateurs européens de protection des consommateurs ont demandé officiellement aux 3 sociétés américaines de rendre conforme leurs conditions générales d'utilisation au cadre réglementaire européen. En d'autres termes, Facebook, Google et Twitter sont priés de faire le ménage dans les clauses abusives. Les autorités donnent 1 mois aux 3 géants de l'IT pour se faire, sinon elles « prendront des mesures pour s'assurer que les entreprises de médias sociaux respectent les règles vis-à-vis des consommateurs de l'UE ». Ces mesures pourront se traduire par des sanctions financières.

ZTE dépose des brevets à tout va en 2016. ZTE a déposé plus de brevets que son homologue chinois Huawei et que l'américain Qualcomm en 2016. L'équipementier chinois a effectué 4 123 demandes auprès du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI (Office mondiale de la propriété intellectuelle contre 3 692 pour Huawei et 2 466 pour Qualcomm. ZTE s'inscrit ainsi comme premier demandeur de brevets PCT en 2016 reléguant ainsi Huawei et Qualcomm aux deuxième et troisième places du podium mondial respectivement. Malgré la présence en haut du classement des mastodontes chinois, les Etats-Unis restent la première région dépositaire de brevets, selon [le classement de l'OMPI](#), avec 56 595 demandes. Devant le Japon (45 239) et la Chine (43 168). Cette dernière enregistre néanmoins une croissance à deux chiffres depuis 2002. « Si la tendance actuelle se poursuit, la Chine dépassera les États-Unis d'Amérique dans les deux années à venir en tant que principal utilisateur du système du PCT », note l'OMPI. En Europe, l'Allemagne se

distingue avec 18 315 demandes de brevets. La France n'en compte « que » 8 208 mais reste dans le top 5 devant le Royaume-Uni (5 496).